

AVIS D'ATTRIBUTION

SUITE A LA CONSULTATION N° 08 / 2023

Conformément aux résultats de la consultation **N°08/2023 du 30/11/2023** émanant des travaux de la commission d'ouverture, d'évaluation et du choix des offres du FGCMPI, relatifs aux **TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA RECEPTION DU SIEGE DE LA DIRECTION GENERALE DU FGCMPI**, il est porté à la connaissance des soumissionnaires que la « **SARL WOOD CITY** » est retenue pour un montant de **2 181 898,30DA/TTC**.

Les soumissionnaires ayant participé à cette consultation, désirant avoir des renseignements sur l'évaluation, doivent se rapprocher des services du FGCMPI dans les (03) trois jours qui suivent cet avis.